

COTISATION ANNUELLE 2012
(couvrant la période du 1^{er} sept. 2011 au 31 août 2012)

	Journal HPA numérique HT	Cotisation NATIONALE HT (par emplacement)	Cotisation REGIONALE HT (par emplacement)	TOTAL COTISATION ANNUELLE HT (par emplacement)	TVA 19.6 %	TOTAL COTISATION ANNUELLE TTC (par emplacement)	Plus Journal HPA numérique TTC
Camping 1*	23 €	0.48 €	0.34 €	0.82 €	0.16 €	0.98 €	27.51 €
Camping 2*	23 €	0.67 €	0.43 €	1.10 €	0.22 €	1.32 €	27.51 €
Camping 3*	23 €	0.85 €	0.53 €	1.38 €	0.27 €	1.65 €	27.51 €
Camping 4*	23 €	1.00 €	0.60 €	1.60 €	0.31 €	1.91 €	27.51 €
Camping 5*	23 €	1.15 €	0.68 €	1.83 €	0.36 €	2.19 €	27.51 €

FCHPA

FEDERATION CORSE
DE L'HOTELLERIE
DE PLEIN AIR

COTISATION ANNUELLE 2012
(couvrant la période du 1^{er} sept. 2011 au 31 août 2012)

	Cotisation NATIONALE HT (minimale et maximale)	Cotisation REGIONALE HT (minimale et maximale)
Camping 1*	23 € + 0,48 € par emplacement avec un minimum 71 € et un maximum 359 € par établissement	0,34 € par emplacement avec un minimum 34 € et un maximum 238 € par établissement
Camping 2*	23 € + 0,67 € par emplacement avec un minimum 90 € et un maximum 492 € par établissement	0,43 € par emplacement avec un minimum 43 € et un maximum 301 € par établissement
Camping 3*	23 € + 0,85 € par emplacement avec un minimum 108 € et un maximum 618 € par établissement	0,53 € par emplacement avec un minimum 53 € et un maximum 371 € par établissement
Camping 4*	23 € + 1.00 € par emplacement avec un minimum 123 € et un maximum 723 € par établissement	0,60 € par emplacement avec un minimum 60 € et un maximum 420 € par établissement
Camping 5*	23 € + 1.15 € par emplacement avec un minimum 138 € et un maximum 828 € par établissement	0,68 € par emplacement avec un minimum 68 € et un maximum 476 € par établissement